

DEPARTEMENT
ESSONNE
CANTON
ARPAJON
COMMUNE
EGLY

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2022-AG-067

Liberté - Egalité – Fraternité

ARRETÉ DU MAIRE

**COURSE CYCLISTE « PRIX DE LA FOIRE AUX HARICOTS 2022 »
INTERDICTION TEMPORAIRE DE CIRCULER ET DE STATIONNER
RUE DE LA CROIX D'EGLY**

Le Maire d'Egly,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et les textes qui l'ont complétée ou modifiée.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212.2 à L 2213.1,

VU le Code de la Route et notamment l'article L 411-1,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU le Code Pénal et notamment l'article R 610-5,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} partie) approuvée par arrêté du 7 juin 1977,

VU la demande, présentée par Monsieur le Président du "Vélo Club Arpajon - Saint-Chéron - Breuillet", en vue d'interdire la circulation et le stationnement Rue de la Croix d'Egly, le **Dimanche 18 Septembre 2022 de 8 h 00 à 11 h 00**, pour permettre le bon déroulement de la course cycliste,

CONSIDERANT que pour la sécurité des coureurs cyclistes, il y a lieu d'interdire la circulation et le stationnement rue de la Croix d'Egly,

ARRETE :

ARTICLE 1 : A titre exceptionnel et temporaire, la circulation et le stationnement seront interdits Rue de la Croix d'Egly le **Dimanche 18 Septembre 2022 de 8 h 00 à 11 h 00**, sauf aux véhicules de secours, riverains, participants et organisateurs de la course.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place par l'association Vélo Club d'Arpajon.

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire de la Commune d'Egly, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Egly sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Egly,
- Monsieur le Président du "Vélo Club Arpajon - Saint Chéron - Breuillet".

Certifié exécutoire compte tenu
de la Publication le 31 août 2022



Le Maire d'Egly

Edouard MATT

Fait à Egly, le 31 août 2022



Le Maire d'Egly

Edouard MATT